



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine Mohawk Park				
<b>Date</b>	21 novembre 2022	<b>Heure de départ</b>	19 h 00		
<b>Conditions météorologiques</b>	Dégagé (Temp. : 1 °C)	<b>Vent :</b>	21 km/h Ouest		
<b>État de la piste</b>	Rapide				
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	0	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	112
<b>Total des paris mutuels</b>	\$ 1,568,241				
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

<b>Juge en chef</b> Fred Brethour	<b>Juge associé</b> John Dorion	<b>Juge associé</b> Kelly Counsell
--------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------------

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

**Harvest Series Final** – Pouliches trotteuses saillies en Ontario de 3 ans

Ed Hensley a été autorisé à se retirer de la Course 2.

### Courses :

Course 1 – 2 tests d'haleine par bandelette ont été utilisés. Rien d'autre à signaler.

### Course 2 – Enquête

Le cheval vainqueur de la course, le #8, "Warrawee Xalt", (S. Young), en tête du peloton dans le dernier droit, s'est rapproché de la rampe en avant du #5, "Simcoe Seelster", (L. Roy), arrivé en 2<sup>e</sup> position. On a conclu que le #5, "Simcoe Seelster",

n'était pas sur la roue du #8, "Warrawee Xalt", lorsqu'il était passé à l'intérieur. Aucun changement n'a été opéré à l'ordre d'arrivée.  
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/fqP4Z7T3nrw>

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le vétérinaire de la Commission a opéré un retrait tardif (maladie) du #6, "Jim Strikesitrich".

On a également opéré un remboursement de \$1,485.

Le #7, "Shes Watching Me", devra se qualifier pour les bris d'allure (trois bris d'allure consécutifs toutes conditions de piste confondues).

Course 5 – Le vétérinaire de la Commission a opéré un retrait tardif (boiterie) du #10, "Unevergonnagetthis".

On a également opéré un remboursement de \$120.

Le conducteur, Doug McNair, a enfreint la règle de la CAJO 22.05.01(e), (laisser passer inutilement un cheval à l'intérieur dans le dernier droit). Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200.

Décision #1959338

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Le #3, "Actor Hanover", (J. Macdonald), est passé à côté des pylônes à mi-distance du dernier droit pour terminer la course en 4<sup>e</sup> position. Aucune sanction n'a été attribuée au conducteur du #2, "Outlaw Aceofspades", (T. Cullen), comme son cheval était sur la ligne.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Les juges contacteront l'entraîneur, Shayne Barrington, pour discuter de la performance du cheval vainqueur, "A Boy Named Suuzz".

## **Réclamations :**

### **Course 4**

“Mach Art In Motion” (2), pour \$11,000, entraîneur Joe Pereira, propriétaire James Berry.

“The Amazingsando” (2), pour \$14,000, entraîneur Richard Moreau, propriétaire Normand Beausoleil.

### **Course 6**

“Legal Bettor” (2), pour \$28,000, entraîneur Duane Marfisi, propriétaire A. Bianco Holdings Itée.

“Quan Blue Chip” (2), pour \$29,000, entraîneur Richard Moreau, propriétaire Sylvain Cote.

“Always A Hotshot” (1), pour \$29,000, entraîneur Garry Merner, propriétaire Gino Toscani.

### **Course 11**

“Unique Beach” (1), pour \$18,000, entraîneur Carmen Auciello, propriétaire Daniel Sarafian.

“Real Wicked” (1), pour \$19,000, entraîneur Richard Moreau, propriétaires Les Écuries Francis Richard inc., Dr John Bradbury et Guillaume Desrochers.